

# Genoskin, ancien Lauréat Netva en podcast sur France 24



Ecoutez le podcast directement : <https://f24.my/73Cg.E>

Extrait : C'est un seau qu'on apporte ce matin chez Genoskin, en provenance de l'hôpital de Toulouse voisin. À l'intérieur, un épais morceau de peau, celui d'une patiente de 44 ans, tout juste opérée. Après un régime, l'excédent de peau au niveau de l'abdomen a été retiré. « Ça fait partie de déchets chirurgicaux qui sont normalement voués à être détruits », explique Éric Merle, directeur commercial de Genoskin. L'entreprise a développé une méthode pour maintenir ces tissus en vie pendant sept jours, ce qui permet de tester des produits. « On n'a qu'un petit morceau de peau, mais ce morceau de peau contient déjà une masse phénoménale de type de cellules (...) On peut regarder le système immunitaire, la cicatrisation, la façon dont la peau modifie un médicament, on peut regarder si le médicament se diffuse dans la peau. » Autant d'informations qui sont habituellement obtenues en testant les produits sur les animaux, ce que la loi européenne interdit depuis 2013 pour les cosmétiques.